

Les pistes cyclables

63 kilomètres pour se déplacer à vélo

Afin de faciliter les déplacements à vélo, la Ville de Mâcon aménage chaque année des pistes cyclables. Mâcon dispose aujourd'hui d'un itinéraire cyclable de 63 km.

Ces 63 kilomètres d'itinéraires cyclables ont été réalisés depuis l'adoption en 2007 du SDDD. Derrière cet acronyme se dévoile le Schéma directeur de déplacements doux qui organise un véritable maillage de liaisons cyclables à travers le territoire communal. Par exemple, sur l'axe nord-sud, le long de la Voie bleue, très empruntée par les Mâconnais aux beaux jours, ou encore par le parcours Maréchal-Juin, rue des Épinoches, rue Victor-Hugo, rue Bigonnet, pour ensuite rejoindre la voie Verte à Charnay. Ces dernières années, les axes transversaux ont également été privilégiés, comme celui qui permet de rejoindre le centre depuis l'hôpital des Chanaux, ou encore la liaison entre Bioux et le boulevard des 9 Clés.



*Les pistes cyclables
© Ville de Mâcon - Gaël Fontany*

Ce schéma dessert les centres de vie (bâtiments sportifs et culturels, les lycées et collèges, les parkings et services de santé) dans un rayon de moins de 300 mètres.

La Ville réalise les aménagements nécessaires pour assurer une cohérence globale des déplacements doux et guider les usagers dans la continuité des itinéraires, tant pour la randonnée que l'utilitaire.

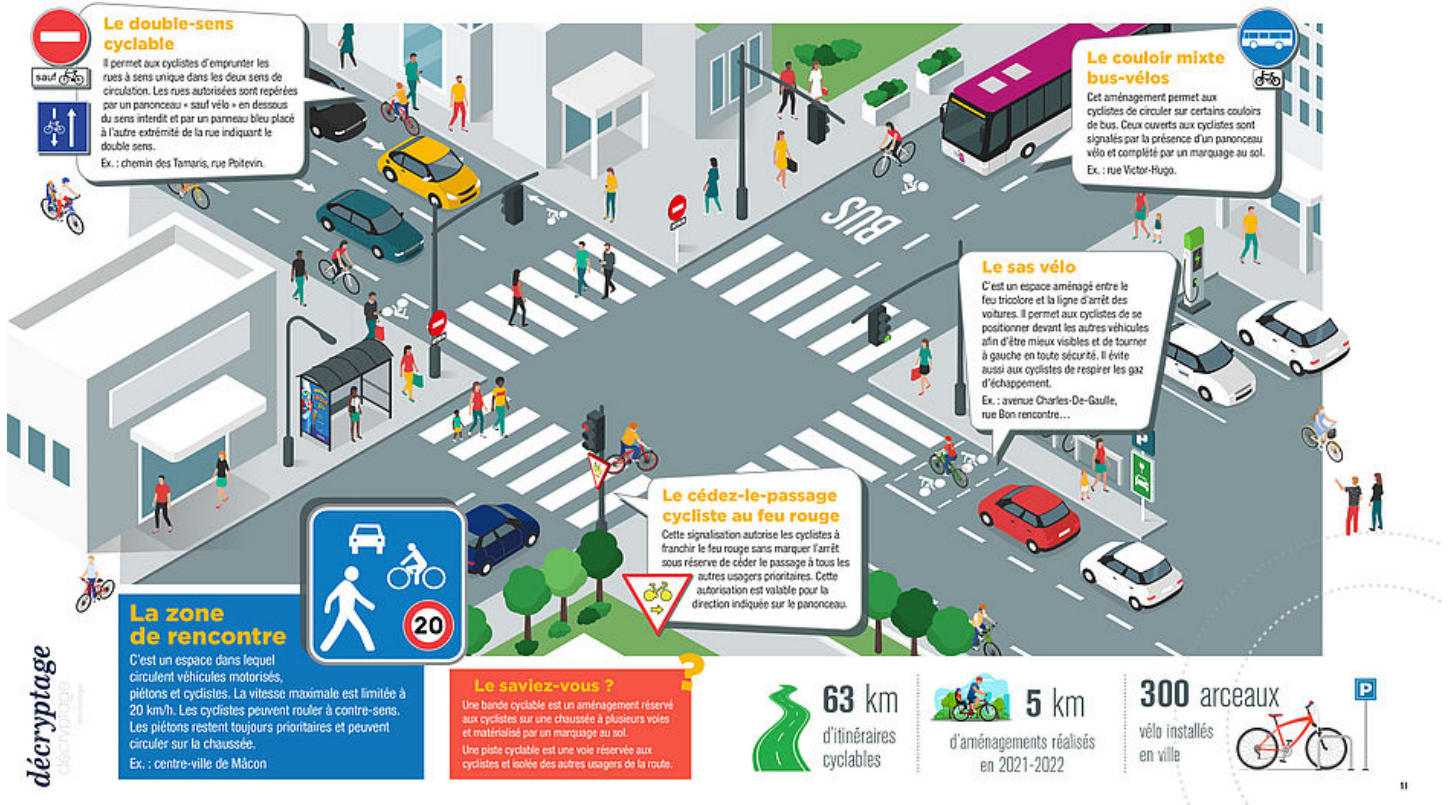
Ainsi, une panneautique adaptée aux cyclistes a été installée, avec la direction et la distance pour rejoindre les grands équipements.

300 arceaux vélo ont également été mis en place ce qui représente 600 stationnements possibles. Les écoles de la ville sont aussi équipées d'abris-vélos et de range-trottinettes.

Mode d'emploi des aménagements cyclables



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES : **MODE D'EMPLOI**

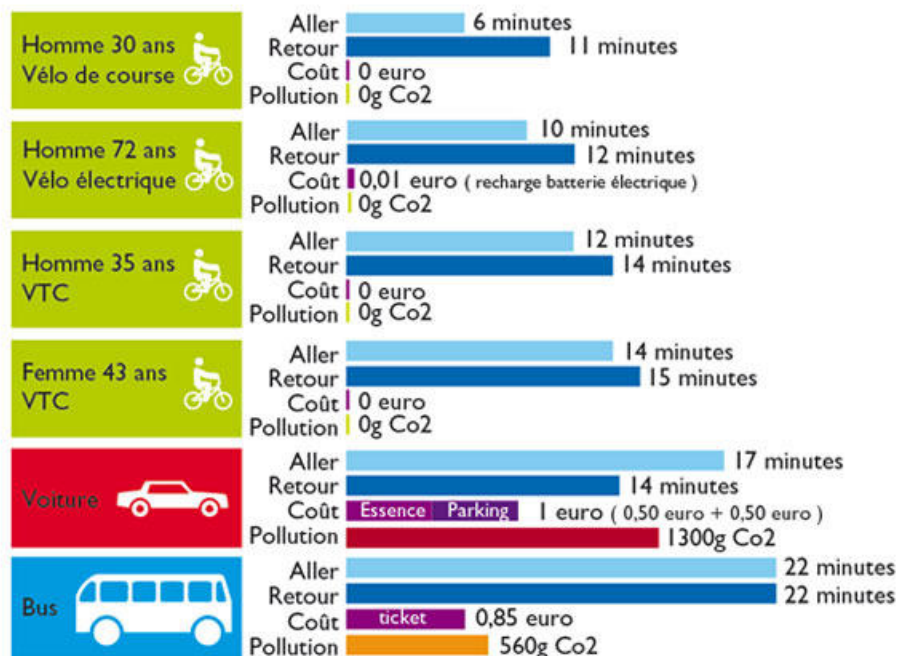


Liens utiles

- > Club des Villes et Territoires Cyclables : <http://www.villes-cyclables.org/> (<http://www.villes-cyclables.org/>)
- > Fédération Française des Usagers de la Bicyclette : <http://fubicy.org/> (<http://fubicy.org/>)
- > Association Mâconnaise M2V Mâcon Vélo en Ville : <http://maconvelo.fr/> (<http://maconvelo.fr/>)

Comparatif des déplacements

Étude réalisée en 2011 par l'association Mâconnaise M2V Mâcon Vélo en Ville.



Parcours 7 km Saugeraies - centre ville - Saugeraies réalisé Mercredi à 16h30
Coût calculé Aller/retour + 1 heure de stationnement pour la voiture

Une vélo-école portée par l'association Mâcon Vélo en Ville

Mâcon Vélo en Ville promeut l'usage au quotidien de la bicyclette dans les déplacements courts : aller au travail, à l'école, faire ses courses, aller faire du sport.

L'association organise des séances de vélo-école qui s'adressent aux personnes ne sachant pas du tout faire de vélo, mais aussi à celles qui, sans être débutantes, ont besoin de prendre confiance en elles pour pouvoir utiliser leur vélo sur la route et plus particulièrement en ville.

Deux sessions sont organisées chaque année au printemps et à l'automne. Les séances se déroulent le samedi matin de 10h à 11h30 sur le parking de la Cité de l'entreprise. Les cours sont assurés par une équipe de bénévoles dont cinq sont formés à l'apprentissage de la mobilité et diplômés du brevet d'Initiateur Mobilité à Vélo. Les encadrants s'adaptent au profil et aux demandes de chaque apprenant, avec leur bonne humeur et dans une ambiance conviviale.

La participation est de 40 € pour l'ensemble des séances, incluant l'adhésion à l'association, l'assurance, le prêt de vélo et casque si nécessaire et le gilet fluo.

Renseignements et inscriptions auprès de l'association Mâcon Vélo en Ville (<http://maconvelo.fr>) :

>Mail : contact@maconvelo.fr

>Téléphone : 07 57 18 01 38.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

